

N° 11

Message du Comité d'agglomération  
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'approbation  
des comptes 2021 de l'Agglomération de Fribourg**

## Sommaire

I. Généralités .....	1
II. Comptes de fonctionnement 2021 .....	1
III. Dépenses d'investissement 2021 .....	9
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération.....	12

## Annexes

- Annexe 1 : comptes de fonctionnement 2021 de l'Agglomération
- Annexe 2 : comptes d'investissement 2021 de l'Agglomération
- Annexe 3 : bilan aux 01.01 et 31.12.2021
- Annexe 4 : projet d'arrêté relatif aux comptes de fonctionnement
- Annexe 5 : projet d'arrêté relatif aux comptes d'investissement

## Glossaire :

**Toutes les abréviations sont en italique dans le document.**

<b>Abrév.</b>	<b>Définition</b>
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
agglomération fribourgeoise	agglomération fribourgeoise (territoire)
Assises de la culture	Assises de la culture de la région fribourgeoise
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg
CCult	Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg
CDI	contrat à durée indéterminée
CF	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg
Clé Agglo	Clé statutaire de répartition de l'Agglomération de Fribourg
Clé TP	Clé de répartition relative aux transports publics de l'Agglomération de Fribourg
Clé VLS	Clé de répartition relative aux vélos en libre-service de l'Agglomération de Fribourg
collaborateurs	collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
Coriolis Infrastructures	association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération fribourgeoise
DF&RH	Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg
EPT	équivalent plein temps
NPR	Nouvelle Politique Régionale
OFT	Office fédéral des transports
P+R	parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération de Fribourg
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA4	Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg
PDR-Sarine	Plan directeur régional du district de la Sarine
TP	transport public
TPF	Transports publics fribourgeois
TransAgglo(s)	TransAgglo(s), axe(s) de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise.
Trophées PME	Concours Trophées PME de l'Agglomération de Fribourg
VLS	vélos en libre-service

# 11 – 2021-2026 : Message en vue de l'approbation des comptes 2021 de l'Agglomération de Fribourg

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

## I. Généralités

Le *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)* a validé les comptes 2021 de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération) lors de la séance du 14 avril 2022.

Seuls les écarts budgétaires de plus de CHF 10'000 font, en principe, l'objet d'une explication spécifique.

## II. Comptes de fonctionnement 2021

### 1. Résultat et bilan

L'exercice 2021 se solde par des charges de CHF 27'985'730 pour des recettes équivalentes.

### 2. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes

#### 0. Administration

Le résultat comptable ressortant de l'exercice aboutit, au niveau du chapitre de l'administration, à des charges nettes inférieures de CHF 105'144 aux projections figurant au budget 2021.

#### 010. Conseil d'agglomération

- Une sous-utilisation de la rubrique des jetons de présence du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)*, de la *Commission financière de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CF)* et de la *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CAME)* (010.300.10, 010.300.20) est liée au fait que seules quatre des cinq séances du *Conseil* initialement prévues en 2021 ont effectivement eu lieu. De cet état de fait découlent aussi des frais de publication inférieurs à ce que prévoyait le budget (010.310.20).
- Un dépassement est à relever à la rubrique des frais de délégation (010.317.00), et ce malgré un nombre de séances moins important que prévu, en lien avec le coût de location des salles utilisées pour les séances du *Conseil*. L'utilisation de ces installations a en effet été requise par les mesures qu'imposait la situation sanitaire.

#### 011. Comité d'agglomération

- La sous-utilisation de la rubrique des frais de délégation du *Comité* (011.317.00) relève des incidences qu'ont eues les restrictions causées par la situation sanitaire sur les activités du *Comité*.

#### 020. Administration générale

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif (020.301.00) représentent une masse salariale globale de CHF 483'543.

En l'état du 31 décembre 2021, la dotation du domaine en *collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération (ci-après collaborateurs)* sous *contrat de durée indéterminée (ci-après CDI)* s'élevait à 4.4 *équivalents plein temps (ci-après EPT)* (1 *EPT* représenté par le Secrétaire général, 1 *EPT* pour le collaborateur scientifique en charge du *Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg (ci-après DF&RH)*, ainsi que 2.4 *EPT* au niveau du secrétariat administratif). En 2021, ces effectifs ont été complétés à concurrence de 0.4 *EPT* supplémentaire sous la forme d'un stage à 40 % dévolu à la communication institutionnelle.

Ces charges sont en outre atténuées par la perception d'indemnités journalières en lien avec un congé-maternité (020.436.00).

En définitive, et comme l'indique le tableau suivant, la dépense nette globalement comptabilisée est supérieure de CHF 7'899 à ce que prévoyait le budget 2021 :

			Comptes 2021	Budget 2021	Différence
020.301.00	Traitement du personnel administratif	+	457'991	466'900	-8'909
020.301.10	Personnel auxiliaire	+	25'552	16'800	+8'752
020.436.00	Remboursement d'assurance	-	8'056	0	+8'056
<b>TOTAL CHF (charge nette)</b>			<b>491'599</b>	<b>483'700</b>	<b>+7'899</b>

Ce dépassement est lié au remplacement d'une collaboratrice dans le cadre d'un congé-maternité, respectivement des changements intervenus dans l'organisation à l'occasion du départ d'une collaboratrice du secrétariat (rémunération d'un solde de vacances inutilisées, période en commun pour mise au courant et conditions d'engagement de la personne engagée).

Enfin, à la masse salariale précitée s'ajoute l'adaptation d'une provision relative aux soldes d'heures et de vacances des *collaborateurs* de l'administration générale (020.382.04). Au 31 décembre 2021, cette dernière s'élevait à CHF 48'525, en hausse de CHF 7'700 par rapport à 2020.

- Des charges moins importantes que prévu sont à relever aux rubriques des fournitures (020.310.00), du matériel de bureau (020.311.00), des équipements (020.311.01), du mobilier de bureau (020.311.02), de la consommation en électricité (020.312.00) et de l'entretien du mobilier de bureau (020.315.00). Cette sous-utilisation est notamment liée à une fréquentation limitée des locaux par les *collaborateurs*, en lien avec les mesures de télétravail imposées à l'administration une importante partie de l'année. Cet état de fait s'est en effet accompagné d'une consommation moins importante que prévu en fourniture et en électricité, et a, de fait, limité le recours à des prestations relatives aux locaux (électriciens, salles d'eau). Par ailleurs, une présence partielle des *collaborateurs* dans les locaux a motivé un report quant à l'acquisition de certains équipements et éléments de mobilier.
- A l'inverse, un important dépassement est à relever en matière d'entretien des locaux (020.315.01). L'écart constaté est attribuable à la situation sanitaire, dans le cadre de laquelle une entreprise de nettoyage a été mandatée pour une intervention quotidienne de désinfection dans les bureaux de l'administration jusqu'à fin juin 2021.
- Une sous-utilisation à la rubrique des frais de délégation (020.317.00) s'explique par les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les activités de l'administration hors de ses locaux.
- Une sous-utilisation de la rubrique des frais d'assurances (020.318.00) est liée à une augmentation moins importante des primes d'assurance RC dans le cadre du renouvellement de la police y relative.
- Des dépenses moins importantes que prévu sont à relever à la rubrique des frais administratifs (020.318.10). Cette sous-utilisation relève principalement des frais d'envois, en lien avec une progression importante de la transmission par voie électronique des documents du *Conseil*, respectivement un nombre de séances inférieur à ce que prévoyait le budget.
- Les dépenses, dont il était tenu compte au budget en matière d'honoraires et de frais d'études (020.318.15), portaient sur les objets suivants :
  - l'achèvement d'une étude en réponse à la motion Leg2016-2021\_2017\_004 concernant la reprise par l'*Agglomération* des tâches de *Coriolis Infrastructures* (CHF 4'341 dépensés contre CHF 30'000 prévus au budget) ;
  - l'achèvement d'une étude en réponse à la motion Leg2016-2021\_2018\_011 concernant la reprise par l'*Agglomération* de tâches relatives aux infrastructures sportives (CHF 15'455 dépensés contre CHF 20'000 prévus initialement) ;
  - la mise en conformité de l'*Agglomération* avec les nouvelles dispositions légales en matière d'archivage (CHF 10'000 escomptés), qui n'a donné lieu à aucune dépense concrète, à défaut d'une directive permettant en l'état la mise en œuvre de cette démarche.

- Une importante sous-utilisation est à relever en matière d'émoluments de chancellerie (020.318.20). En effet, eu égard à une incertitude quant au délai dans lequel les émoluments de l'État de Fribourg sont facturés à l'*Agglomération*, une dotation forfaitaire est désormais par principe appliquée aux budgets de l'*Agglomération* pour cette rubrique. Or, l'examen par les services de l'État de Fribourg d'un ensemble de règlements est actuellement encore en attente de facturation.
- Le dépassement de la rubrique des frais internet (020.318.50) relève des coûts de conception d'une newsletter institutionnelle, respectivement de coûts intervenus en lien avec la maintenance du site extranet de l'*Agglomération*.
- Des dépenses nettement inférieures à ce que prévoyait le budget sont à relever à la rubrique des prestations de tiers (020.318.90), en lien notamment avec le report de certains projets à un exercice ultérieur.

### **3. Culture**

- Le résultat comptable du domaine de la culture se solde par des charges nettes inférieures de CHF 93'233 aux projections figurant au budget 2021.
- Le montant des jetons de présence versés aux membres de la *Commission culturelle de l'Agglomération (ci-après CCult)* (300.300.00) est légèrement inférieur à ce que prévoyait le budget 2021. La dotation initialement prévue se basait en l'occurrence sur sept séances ordinaires (contre neuf effectivement tenues), diverses séances de sous-groupes relatives à des dossiers spécifiques ainsi que des rencontres d'acteurs culturels dans le cadre de la renégociation des subventions pluriannuelles pour la période 2022-2024.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (300.301.00 et 300.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 163'765. La dotation du domaine en personnel à durée indéterminée s'élève à 1 *EPT*, complété en 2021 d'une place de stage représentant 1 *EPT* supplémentaire.  
A la masse salariale précitée s'ajoute l'adaptation d'une provision relative aux soldes d'heures et de vacances des *collaborateurs* de la culture (300.382.04). Au 31 décembre 2021, cette dernière s'élevait à CHF 7'265, en hausse de CHF 6'402 par rapport à 2020.
- Une sous-utilisation de la rubrique des frais de délégation (300.317.00) est liée à la pandémie de COVID-19, aboutissant à l'annulation d'une soirée dévolue à la remise des arrêtés de subventions pluriannuelles pour la période 2022-2024 ainsi qu'à la remise du Prix culturel à l'Emergence. L'annulation a toutefois entraîné certains coûts fixes auprès de divers prestataires. Accessoirement, la situation sanitaire a aussi rendu impossible la tenue d'un repas annuel de la *CCult*. Enfin, il a été renoncé à organiser une séance d'information aux acteurs culturels initialement prévue par le budget. Au vu de ce qui précède, aucune dépense concrète n'est non plus intervenue en termes de prestations de tiers (300.318.90).
- Le montant budgété au titre des *Assises de la culture* (300.318.10) n'a pas été utilisé. En l'occurrence, cette dotation portait sur une participation de l'*Agglomération* à la réalisation d'un portail web cantonal dédié à la culture, en collaboration avec le service culturel de l'État de Fribourg. Or, ce projet n'a pas évolué dans le courant de l'année 2021.
- La dotation allouée à des frais d'études (300.318.20) concernait un mandat relatif à l'examen des comptes d'associations bénéficiaires de subventions en 2020. Pour rappel, eu égard à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'activité de certaines associations, une analyse complémentaire à celle usuellement requise quant à l'utilisation adéquate des aides accordées était jugé nécessaire. Or, la bonne tenue des comptes fournis par les associations concernées n'a justifié aucun mandat externe, en plus du contrôle de la comptabilité des associations bénéficiaires systématiquement effectué en interne.

- Les charges comptabilisées à la rubrique des cotisations aux associations (300.319.00) correspondent à des contributions annuelles de l'Agglomération à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (Fondation cma) (CHF 3'000) et à la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) (CHF 8'625) ainsi que, pour la première fois en 2021, à l'association romande techniques organisation spectacle (Artos ; organisation professionnelle romande des arts de la scène et des spectacles) (CHF 5'000). L'activité de cette dernière, consacrée aux métiers de la scène, a pour but de développer la collaboration et l'échange entre associations et institutions culturelles, d'offrir un service d'information aux professionnels du spectacle, et de favoriser la formation et les connaissances liées à ce domaine d'activité.
- Le total des subventions annuelles et extraordinaires versées à des acteurs culturels en 2021 est supérieur de CHF 3'150 au montant budgété (300.365.20). En revanche, des participations de communes non-membres à la culture, plus importantes que ce que prévoyait le budget, ont été perçues (300.452.10).

		Budget 2021	Comptes 2021	Différence
300.365.10	Subventions pluriannuelles	1'630'000	1'630'000	0
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	560'500	563'650	+3'150
300.365.50	Soutien à la CarteCulture (Caritas Fribourg)	15'000	15'000	0
300.452.10	Participation des communes non membres	-8'000	-14'631	-6'631
	<b>TOTAL CHF (charge nette)</b>	<b>2'197'500</b>	<b>2'194'019</b>	<b>-3'481</b>

- Une sous-utilisation notoire du budget est à relever en matière de participations à des manifestations de dimension nationale (300.365.21). Le montant initialement prévu à ce titre au budget 2021 portait en l'occurrence sur les événements suivants :
  - un soutien aux Rencontres du Théâtre Suisse, dont l'édition 2021 a été organisée dans le canton de Fribourg, mais dont l'ampleur a dû être revue à la baisse en raison du contexte pandémique : CHF 20'000 escomptés, pour une dépense finalement limitée à CHF 10'256 ;
  - une participation à l'organisation des Schubertiades 2021 à Fribourg : CHF 50'000 prévus, contre une dépense finalement nulle aux comptes. En raison de la situation sanitaire, cette édition a en effet été reportée à 2022, exercice au budget duquel l'Agglomération a reconduit un montant identique.

## **6. Mobilité**

### **a) Administration du domaine de la mobilité**

- L'administration du domaine de la mobilité se solde en 2021 par des charges nettes inférieures de CHF 625'891 à ce que prévoyait le budget.
- La tenue d'une séance unique de la Commission qualité en 2021, contre cinq initialement prévues, explique le montant limité de jetons de présence comptabilisé aux rubriques 650.300.10 et 650.435.10.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (650.301.00 et 650.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 22'465, supérieure au budget 2021. Cette différence relève des incidences du départ d'un *collaborateur* (rémunération d'un solde de vacances inutilisées, période en commun avec son successeur). Dans ce cadre, la dotation du domaine en *collaborateurs* sous *CDI* a évolué en cours d'exercice de 2.8 à 2.9 *EPT*. Concernant le personnel auxiliaire, un poste de stagiaire affecté paritairement aux domaines de la mobilité et de l'aménagement, représentant 0.5 *EPT* supplémentaires imputables à la rubrique 650.301.10. À ce niveau, le contrat de la personne ayant pourvu ce poste en 2020 a été prolongé de deux mois en début d'année pour la finalisation du *Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA4)*, aboutissant à un léger dépassement de la rubrique. Ce constat est valable par analogie pour la rubrique correspondante de l'aménagement. Les dépassements précités sont toutefois partiellement compensés par l'adaptation de la provision relative aux soldes d'heures et de vacances des *collaborateurs* de la mobilité (650.382.04). Au 31 décembre 2021, cette dernière s'élevait à CHF 8'604, en diminution de CHF 8'380 par rapport à 2020.

- Aucune des dépenses prévues au budget 2021 ne s'est concrétisée à la rubrique des mesures hors-investissement (650.314.00). Ce constat relève d'un report dans le temps du subventionnement par l'Agglomération d'un réaménagement des arrêts et de la traversée piétonne de Belle-Croix à Villars-sur-Glâne (mesure 41.16 du *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA2)*), respectivement de divers travaux d'aménagements prévus à cette rubrique. Il en va de même pour les mesures prévues en réalisation de l'élaboration d'un concept de charte graphique de la *TransAgglo* qui, pour des raisons de priorités des dossiers et de vérifications du cadre légal, doit être mise en œuvre ultérieurement. Enfin, l'Agglomération a renoncé à une démarche de cofinancement de petits aménagements liés au réseau des *transports publics (ci-après TP)*. Le montant négatif, figurant à cette rubrique, correspond à la réception en 2021 d'une facture qui, imputée à l'exercice précédent, s'est avérée moins importante que prévu.
- Une sous-utilisation du budget est à relever en termes de matériel de travail (650.311.00), de frais de délégation (650.317.00), de traductions (650.318.00), de prestations de tiers (650.318.90) et de données cartographiques (650.318.91). Ces écarts s'expliquent par une focalisation des *collaborateurs* sur l'élaboration du *PA4*. À ce titre, les frais de traduction, d'impression et de délégation liés au *PA4* sont imputés au budget d'investissement (650.509.07, 790.509.07). La sous-utilisation relève également du report de certains projets ou activités en raison de la pandémie de COVID-19. Un constat identique est à relever pour les rubriques correspondantes de l'aménagement.
- Une importante sous-utilisation est par ailleurs à relever en matière d'honoraires et frais d'études (650.318.10). À ce titre, le budget 2021 prévoyait la réalisation d'une variété de projets. Or, pour les raisons évoquées au paragraphe précédent déjà, la réalisation d'une majorité d'entre eux a été abandonnée ou, du moins, reportée à un exercice consécutif.  
Des dépenses sont toutefois survenues pour les objets suivants :
  - prestations de conseil juridique et d'études techniques dans le domaine des *TP* en lien avec la nouvelle ligne de Düdingen : CHF 51'444,
  - prestations de conseil financier dans le domaine des *TP* en lien avec la convention d'objectif en projet entre l'Agglomération et les *Transports publics fribourgeois (ci-après TPF)* : CHF 9'693,
  - étude de benchmark mandaté dans le domaine des *TP* : CHF 19'170,
  - études relatives au développement des *parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération de Fribourg (ci-après P+R)* : CHF 7'965,
  - étude de *TP* portant sur le tracé de la ligne 1 : CHF 10'793,
  - mandat relatif à l'interface multimodale de la nouvelle halte à Agy : CHF 17'194.
- Le budget alloué à la rubrique des actions de sensibilisation (650.318.20) portait sur les projets suivants, pour lesquels aucune dépense n'est en définitive survenue en 2021 :
  - subvention de plan de mobilité scolaires (CHF 10'000) : aucune initiative de ce type, généralement portée par les communes, n'était suffisamment aboutie pour donner lieu à un décaissement de la part de l'Agglomération ;
  - action de mobilité d'entreprise portant sur le subventionnement de l'abonnement JobAbo et cofinancement de plans de mobilité (CHF 191'250) : le contexte pandémique a limité la possibilité d'organiser les événements destinés à promouvoir les plans de mobilité et l'abonnement JobAbo auprès des entreprises concernées qui avaient elles-mêmes d'autres priorités. Des rencontres ont néanmoins eu lieu avec des entreprises situées dans l'agglomération fribourgeoise en vue de subventionnements de l'abonnement JobAbo. Les démarches des entreprises intéressées par rapport à leur propre plan de mobilité sont en cours, mais prennent plus de temps qu'initialement estimé ;
  - organisation d'un forum de logistique urbaine (CHF 1'000) : le contexte pandémique n'était pas propice au démarrage des travaux de ce groupe d'expert.
- Les écarts constatés en matière de taxes d'utilisation des *P+R* (650.434.00) et de reversement à Frimobil (650.364.10) laissent apparaître un volume des ventes d'abonnements moins important qu'escompté au budget. À l'inverse, en matière de titres de stationnements acquis sur site, les ventes engrangées sont supérieures aux projections effectuées (650.434.10).

- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des subventions à des institutions privées (650.365.01) portent sur un soutien de l'*Agglomération* au cours Être & rester mobile (CHF 2'151) et à Pedibus Fribourg (CHF 12'000). En dépit de ce que prévoyait le budget, aucun soutien au DÉFI VÉLO n'est intervenu en 2021, dès lors que cette association n'a pas organisé d'événement en 2021 dans le périmètre de l'*agglomération fribourgeoise*.
- Les amortissements (650.390.00) et les charges d'intérêts (650.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

#### **b) Coûts d'exploitation des transports publics**

- En matière de coûts d'exploitation des *TP*, les comptes 2021 se soldent par des charges nettes supérieures de CHF 7'431 à ce que prévoyait le budget.
- L'offre des *TPF* (650.364.00) s'est caractérisée par une diminution des coûts à concurrence de CHF 338'246 par rapport à 2020. En comparaison de 2020, les adaptations de l'offre étaient les suivantes :
  - une augmentation de l'amplitude horaire sur le réseau le matin et le soir, notamment afin d'assurer les correspondances avec les premiers trains grandes lignes en ce qui concerne les lignes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 11,
  - un renforcement en heure creuse sur la ligne 1 en semaine scolaire, assurant ainsi une cadence de 7,5 minutes toute la journée,
  - une augmentation de l'offre le samedi sur les lignes 1, 2 et 5.
- La participation cantonale aux coûts d'exploitation des *TP* (650.461.10) s'est limitée à 56.41 %. Si ce taux de subventionnement reflète une sensible amélioration en regard de ce qui prévalait en 2020 (55.37 %), il reste inférieur au taux légal théorique de 57.5 % en raison d'une sous-couverture du funiculaire.
- Pour rappel, le contrat-cadre de l'*Agglomération* avec les *TPF* a été repris d'une disposition fédérale sur le transport de voyageurs, qui stipule dans l'article 36 alinéa 2, que les bénéfices engrangés par le prestataire sont réaffectés à raison de deux tiers à une réserve spéciale destinée à couvrir les futurs déficits. Or, l'utilisation d'une majeure partie de cette réserve en 2020 a permis de couvrir intégralement les pertes de recettes liées au COVID dans le cadre de l'exercice précédent. Le montant exact, dont il est question, doit à ce stade encore faire l'objet de précisions. En tout état de cause, la réserve ne devrait toutefois plus suffire à compenser les pertes intervenues à ce titre en 2021. Dans ce cadre, l'*Agglomération* sera amenée à prendre en charge une partie des incidences financières de la pandémie sur les coûts d'exploitation des *TP*. Toutefois, aucune information n'est à ce stade disponible quant au chiffrage et à la répartition entre l'*Agglomération*, l'État de Fribourg et la Confédération du montant des pertes à compenser.  
A l'inverse, un rapport de l'*Office fédéral des transports (ci-après OFT)* en faveur d'un remboursement à l'*Agglomération* de recettes publicitaires engrangées de manière erronée ces dix dernières années par les *TPF* a été communiqué par l'*OFT* aux commanditaires. Dans ce cas aussi, le chiffrage et la répartition entre les acteurs lésés du montant à rétrocéder sont inconnus à ce jour.

#### **c) Coût d'exploitation du réseau de vélos en libre service**

- Pour rappel, les charges comptabilisées à la rubrique du contrat de prestation relatif aux *vélos en libre-service (ci-après VLS)* (650.364.15) reposent sur un contrat de prestation qui, lié à l'octroi d'une concession, fixe le montant annuel des participations financières de l'*Agglomération* pour une période de cinq ans. Les montants annuels de la participation financière de l'*Agglomération* au service PubliBike ont été fixés sur la base du cahier des charges établi par l'*Agglomération* et de prestations déterminées. Pour 2021, les prestations demandées s'élevaient à 37 stations. Le nombre de stations et de vélos doit encore fortement augmenter en 2022, favorisant une augmentation de la clientèle du réseau PubliBike.

### **7. Aménagement régional et protection de l'environnement**

- Le résultat comptable du chapitre de l'aménagement et de la protection de l'environnement présente des charges nettes inférieures de CHF 276'628 aux projections du budget 2021.

## **780. Protection de l'environnement**

- Pour rappel, un plan régional des énergies a été finalisé dans le courant de 2020, aboutissant à des mesures vouées à être mises œuvre ultérieurement à 2021. Ce montant correspond à un surplus de subvention, en regard du montant qui était escompté et avait été comptabilisé aux comptes 2020.

## **790. Aménagement régional**

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (790.301.00 et 790.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 217'622. Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représentait en outre 0.5 *EPT* imputable à la rubrique 790.301.10.  
À la masse salariale précitée s'ajoute l'adaptation d'une provision relative aux soldes d'heures et de vacances des *collaborateurs* de l'aménagement (790.382.04). En l'occurrence, au 31 décembre 2021, cette dernière s'élevait à CHF 8'418, en diminution de CHF 6'776 par rapport à 2020.
- Une importante sous-utilisation du budget à relever à la rubrique des mesures hors-investissement (650.314.00). La dotation qui y était inscrite portait en l'occurrence sur les objets suivants :
  - projet « un arbre pour votre enfant » (CHF 10'000) : le crédit d'investissement, initialement libéré par le *Conseil* au titre de ce projet, n'a pas encore été entièrement épuisé, impliquant qu'aucun budget de fonctionnement n'ait été requis pour son financement en 2021 ;
  - valorisation des espaces libres en milieu bâti (mesure *PA3 3NP.04*) (CHF 12'500) : ce projet est actuellement en cours de réalisation. Il doit passer par une mise en œuvre progressive d'aménagements sur la période 2020-2023. Suite à une précision des modalités de son subventionnement, il a été convenu avec la Ville de Fribourg que le décaissement de l'entier de la subvention de *l'Agglomération* aurait lieu en fin de processus (2023, voire 2024) et non pas à la fin de chaque année, comme initialement envisagé lors de l'établissement du budget 2021 ;
  - pollution lumineuse (mesure *3NP.13* du *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA3)*) (CHF 30'030) : le décaissement relatif à cette étude de la Ville de Fribourg soutenue par *l'Agglomération* et qui a été finalisée à la fin de l'année passée interviendra au début de l'année en cours ;
  - mise en œuvre de mesures de sensibilisation *PA4* en matière d'urbanisation et de nature et paysage (CHF 20'000) : le contexte pandémique ne se prêtait pas à l'organisation d'événements populaires autour de ces thématiques.
- La rubrique des honoraires et frais d'études (790.318.10) fait l'objet d'une sous-utilisation notoire. Le montant globalement comptabilisé à cette rubrique porte en l'occurrence sur les projets suivants :
  - étude en prévision du traitement des zones d'activité dans le *PDR-Sarine* en collaboration avec la préfecture de la Sarine (CHF 20'788) ;
  - participation au projet Management régional des zones d'activités (CHF 1'000, sur CHF 2'000 à charge de *l'Agglomération*, répartis paritairement entre les chapitres de l'aménagement et de la promotion économique).
- La rubrique des actions de sensibilisation a fait l'objet d'une importante sous-utilisation. Concrètement, les dépenses comptabilisées portent sur l'organisation d'une journée de la biodiversité (CHF 10'966 contre CHF 25'000 prévus à l'origine). Par ailleurs, le budget tenait compte une action de sensibilisation relative la pollution lumineuse. Or, cette démarche a dû être reportée en raison du retard pris dans la finalisation de l'étude correspondante par la Ville de Fribourg.
- Les amortissements (790.390.00) et les charges d'intérêts (790.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

## **8. Economie et tourisme**

- Ce chapitre se solde en 2021 par une charge nette de CHF 36'906 inférieure à ce qui avait été escompté au budget. Le résultat comptable de la promotion touristique (830) étant exactement à l'équilibre, cet écart est entièrement attribuable au domaine de la promotion économique (840).

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (840.301.00 et 840.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 140'470. Dans ce cadre, la dotation du domaine en personnel à durée indéterminée s'élève à 1 *EPT*. En 2021, une place de stage a par ailleurs été allouée à raison de 60 % à la promotion économique pour les neuf premiers mois de l'année, puis à un taux de 30 % d'octobre à décembre. À la masse salariale précitée s'ajoute l'adaptation d'une provision relative aux soldes d'heures et de vacances des *collaborateurs* de la promotion économique (840.382.04). Au 31 décembre 2021, cette dernière s'élevait à CHF 11'533.62, en hausse de CHF 3'289.81 par rapport à 2020.
- Une sous-utilisation du budget est à relever en termes de traductions (840.318.00), de prestations de tiers (840.318.90) et de matériel de bureau (840.311.00). Ces écarts s'expliquent par le report de certains projets ou activités en raison de la pandémie de COVID-19.
- Les études entreprises en 2021 sont les suivantes (840.318.10) :
  - une étude relative aux zones d'activités en prévision du traitement de cette thématique dans le cadre du *PDR-Sarine*, financée paritairement par les domaines de l'aménagement et de la promotion économique : CHF 17'741, imputables à la promotion économique ;
  - participation de *l'Agglomération* à un projet cantonal Management régional des zones d'activités porté par INNOREG-FR dans le cadre de la *Nouvelle Politique Régionale (ci-après NPR)* : CHF 2'000 répartis paritairement entre les chapitres de la promotion économique et de l'aménagement, soit CHF 1'000 à la présente rubrique.
- Les principales dépenses intervenues à la rubrique des actions de promotion économique se ventilent comme suit :
  - l'organisation de l'édition 2021 des Trophées PME (CHF 81'662), dont les coûts sont partiellement compensés par des participations de sponsors privés à hauteur de CHF 33'000 (840.469.10), respectivement 12'241 de rabais consentis par des prestataires pour des travaux en lien avec la manifestation (840.469.20), ramenant à CHF 36'421 la dépense nette consacrée à ce projet ;
  - l'organisation d'une rencontre des entreprises autour de la thématique du marché immobilier, avec l'intervention d'un tiers qui a réalisé une étude à ce propos pour le compte de *l'Agglomération* (CHF 7'058) ;
  - le cofinancement de Fri Up, l'organe officiel de soutien à la création d'entreprise, et des incubateurs de start-up dans le cadre de la *NPR* (CHF 5'000) ;
  - un soutien au projet Kariyon de Noël, qui visait la mise sur pied d'un point de vente pour les commerçants de la région pendant la période de Noël 2021, dans le contexte où les marchés de Noël n'étaient pas autorisés en raison de la crise sanitaire (CHF 2'500).
- Les cotisations à des associations (840.319.00) portent essentiellement sur l'affiliation de *l'Agglomération* à Région Capitale Suisse (RCS).
- Les subventions cantonales (840.461.10) correspondent aux indemnités que *l'Agglomération* perçoit annuellement d'INNOREG-FR dans le cadre de la *NPR*. Ce montant est accordé en lien avec la participation de *l'Agglomération* à divers projets entrepris à l'échelle cantonale, respectivement au titre de sa contribution à la base de données des terrains en zones d'activités (Système de gestion des zones d'activités (SyZACT)).

## **9. Finances**

- Le montant comptabilisé à la rubrique des dépenses non-spécifiées (998.319.00) porte sur une allocation versée à titre exceptionnel aux Rencontres de folklore internationales de Fribourg (RFI) pour l'hébergement d'artistes.
- Le montant d'intérêts débiteurs (940.322.00) relève d'emprunts conclus en vue du financement de frais d'études et de subventions octroyées dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement. Il fait l'objet d'imputations internes au sein des chapitres au titre desquels ces financements sont requis. Cette charge est nettement moins conséquente que ne le prévoyait le budget 2021, en raison notamment d'une concrétisation tardive ou du report de certains investissements.

- Les charges d'amortissements (998.330.20, 998.330.40) sont inférieures à ce que prévoyait le budget 2021, en raison principalement du report dans le temps de la réalisation de certains investissements. Le montant de cette rubrique fait l'objet d'imputations internes au niveau des chapitres de la mobilité et de l'aménagement, en fonction de la nature des projets concernés.
- Les excédents et déficits ressortant de chaque domaine aboutissent à un résultat globalement positif de CHF 623'412. Il en ressort la comptabilisation de montants qui, selon répartition sur la base de la *Clé Agglo*, de la *Clé TP* et de la *Clé VLS*, seront rétrocédés en 2021 aux communes membres de *l'Agglomération*. Ces remboursements donnent lieu à une diminution des participations communales (991.452.01, 991.452.10), ramenant à l'équilibre le résultat comptable de l'exercice 2021.

### III. Dépenses d'investissement 2021

#### 6. Mobilité

- Bien qu'elles aient été réalisées, certaines mesures de mobilité doivent encore être subventionnées par *l'Agglomération*. À ce stade, et ce pour une partie importante d'entre elles, la perception par *l'Agglomération* du cofinancement fédéral et/ou de la subvention cantonale qui leur est attribué reste à percevoir avant versement de la subvention à la commune-site. Ces dernières figurent aux comptes en bleu et en italique. En l'état du 31 décembre 2021, les objets concernés sont les mesures suivantes :
  - 3M.02.01 PA3 : requalification de l'axe Marly. secteur Marly. 1<sup>ère</sup> partie (650.522.148, 650.660.148),
  - 43.18 PA2 : réaménagement de la Haslerastrasse (650.522.103),
  - 3M.03.08 PA3 : compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques (650.522.166, 650.660.166),
  - 11.10-1 PA2 : réalisation de voies bus continues à l'entrée de Fribourg, entre Marly Grand-Pré et Pérolles (Fribourg) : tronçon Marly (650.522.42),
  - **11.13 PA2 : aménagement d'arrêts sur la Hauptstrasse à l'entrée Sud de Düdingen, pour les lignes régionales (650.522.44 / budget 2015),**
  - **21.07 PA2 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor (650.522.46, 650.660.46 et 650.661.46),**
  - 22.03 PA2 : aménagement de bandes cyclables sur la route de la Fonderie, section est (650.522.48, 650.660.48),
  - **22.07 PA2 : aménagement pour les cycles sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne (650.522.49, 650.660.49 et 650.661.49),**
  - 42.01 PA2 : aménagement d'un couloir de bus et de bandes cyclables sur la route de la Fonderie, section ouest (650.522.56, 650.660.56),
  - **43.09 PA2 : réaménagement de la traversée de la localité de Belfaux (VALTRALOC), phase 1 (650.522.57),**
  - 21.09 PA2 : réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais (650.522.81, 650.660.81 et 650.661.81),
  - **23.01 PA2 : aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux gares et haltes du réseau ferroviaire (B+R) (réalisation partielle) (650.522.53),**
  - **23.02 PA2 : aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de TP (650.522.95) (réalisation partielle),**
  - 20.14 PA2 : réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons/vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Düdingen (*TransAgglo*), section Düdingen-Zelg (650.522.62, 650.660.62 et 650.661.62).

Parmi les objets énumérés ci-avant, les conditions préalables à un subventionnement par *l'Agglomération* sont désormais atteintes pour le versement de tout ou partie des subventions relevées en gras, relatives aux mesures 22.07, 23.01-1 de la halte ferroviaire Poya, 23.02 de Düdingen et de Granges-Paccot, et 11.13. Le versement effectif des montants dus aux communes concernées doit, par conséquent, intervenir en première partie d'année 2022.

À compter du budget 2023, seules les mesures déjà réalisées seront inscrites au budget de l'exercice en vue d'un décaissement. En effet, le recul dont dispose aujourd'hui l'Agglomération amène à constater que même une fois les mesures réalisées, les décomptes finaux et le décaissement concret des subventionnements aux communes peuvent facilement prendre plus d'une année.

- Le PA4 (650/790.509.07) a été déposé à la Confédération en septembre 2021. Les travaux pour la réalisation de ce projet d'envergure ont débuté en 2019. Le montant de CHF 820'000 inscrit au budget 2021 pour cet ouvrage est réparti paritairement entre les chapitres de la mobilité et de l'aménagement.

La démarche est entreprise en étroite coordination avec les travaux du PDR-Sarine, au titre desquels l'Agglomération a bénéficié d'une participation financière du district aux dépenses encourues (650.661.07, 790.661.07).

La dépense cumulée pour la réalisation de ce projet se répartit comme suit :

		<b>Crédit</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>TOTAL au 31.12.2021</b>
Frais d'études	mobilité (650.509.07)	410'000.00	46'636.50	312'308.81	164'472.25	523'417.56
	aménagement (790.509.07)	410'000.00	46'636.50	312'308.71	164'472.41	523'417.62
Participation de la préfecture	mobilité (650.661.07)		-	- 42'480.65	-122'887.00	-165'367.65
	aménagement (790.661.07)		-	- 42'480.69	-122'887.05	-165'367.74
<b>TOTAL CHF (charge nette)</b>		<b>820'000.00</b>	<b>93'273.00</b>	<b>539'656.18</b>	<b>83'354.31</b>	<b>716'099.79</b>

Des dépenses sont en l'état encore prévues pour la finalisation du projet, portant sur quelques modifications cartographiques par le groupement de mandataires, respectivement de frais de traduction, de mise en page et d'impression de la version post examen final cantonale. En tous les cas, le budget prévu à cet effet sera respecté.

- Une étude de développement des TP (650.509.12) a été entreprise pour la mise en œuvre des orientations du projet d'agglomération. Elle a notamment permis de préciser les itinéraires et caractéristiques de la ligne 10 tangentielle. Par ailleurs, elle a porté sur une planification plus fine du prolongement de la ligne 7 ainsi que sur l'amélioration de l'offre sur Villars-sur-Glâne et Fribourg Sud.
- Outre les projets listés en première partie du présent chapitre, aucune dépense n'est intervenue en 2021 concernant les objets suivant :
  - une importante étude de logistique urbaine était initialement prévue en 2021 (650.509.226), en prolongement des travaux initialement entrepris dans ce domaine en 2019. Or, il a été jugé préférable d'attendre les impulsions du groupe de travail avant de lancer une telle étude. Ce dernier n'a toutefois pas pu se réunir l'année dernière ;
  - la mesure 22.11 du PA2 (650.522.112, 650.660.112) porte sur la création d'un itinéraire de mobilité douce reliant la route du Mont Carmel à la route de la Fin-de-la-Croix. La planification de ce projet est en cours, mais la présence de plusieurs propriétaires fonciers implique une procédure plus longue qu'initialement escomptée et la réalisation de la mesure n'a pas encore débuté ;
  - La mesure 11.14 du PA2 (650.522.132, 650.660.132 et 650.661.132) prévoyait initialement l'électrification de la ligne 3 jusqu'à la gare de Givisiez. Eu égard à l'évolution des technologies, il a consécutivement été prévu que ce tracé soit assuré par des trolleybus à batterie, orientant en définitive cet investissement dans des infrastructures électriques vouées à supporter l'augmentation de la demande en électricité de ces nouveaux trolleys (notamment une nouvelle sous-station à la gare de Fribourg ainsi que de la mise à niveau de trois sous-stations vieillissantes). Cette mesure a déjà été partiellement réalisée avec des travaux effectués au sein du site des TPF. Les autres adaptations nécessaires seront, quant à elles, effectuées en 2022 et 2023, incluant notamment une sous-station à la gare pour laquelle une procédure d'approbation des plans est en cours au niveau fédéral. En l'état du 31 décembre 2021, aucun investissement n'est donc à relever du point de vue de l'Agglomération ;

- la mesure 3M.03.02 du PA3 (650.522.160, 650.660.160) porte sur la mise en place d'un compartimentage vouée à limiter le transit dans le quartier de Gambach, entre l'axe de la route de Villars et l'axe du Jura. Si son subventionnement par l'Agglomération devait intervenir en 2021, un décalage dans la réalisation des travaux laisse plutôt entrevoir un décaissement dans le courant de l'année 2022 ;
- la mesure 3M.07.13 du PA3 (650.522.195, 650.660.195) porte sur la création de 3'000 places de parc pour vélos qui, pour un coût estimé à CHF 2'160'000, sont subventionnable par l'Agglomération sur un mode forfaitaire à concurrence de CHF 1'080'000 au total. En 2021, aucun subventionnement n'a été versé par l'Agglomération en lien avec cet objet. Plusieurs projets en cours actuellement pourraient toutefois donner lieu à un décaissement dans les prochaines années ;
- la mesure 23.01 du PA2 (650.522/660.222) vise le subventionnement d'abris-vélos aux abords de gares et de haltes ferroviaires du réseau de l'agglomération fribourgeoise (B+R). Un subventionnement de l'Agglomération avait, à ce titre, été prévu au budget 2021 en faveur de la commune de Givisiez, qui envisageait la création de cinquante places B+R. Or, les travaux ne sont pas intervenus en 2021, mais devraient débuter en 2022. Le versement de la subvention par l'Agglomération devrait donc intervenir pour sa part en 2023.
- la mesure 11.09 du PA2 (650.522.41, 650.660.41) porte sur la réalisation d'un couloir d'approche réservé aux bus sur le chemin des Pensionnats ainsi que sur une priorisation des TP au carrefour avec la route de Villars. Si le financement de cet objet était prévu en 2021, sa planification prend davantage de temps que prévu, notamment du fait de la multitude d'acteurs concernés. Les travaux correspondants sont espérés pour 2022, laissant entrevoir un décaissement de la subvention après réception des décomptes finaux au plus tôt en 2023 ;
- la mesure 11.06 du PA2 (650.522.60, 650.660.60) porte sur l'aménagement d'une voie de bus et le déplacement d'un arrêt actuellement en encoche sur chaussée. Or, bien que la Ville de Fribourg ait prévu de réaliser cet aménagement en 2021, les travaux ne doivent dans les faits débuter qu'en avril 2022, et pourraient donner lieu à un décaissement dans le courant de 2023.
- La mesure 20.10 du PA2 (650.522.87, 650.660.87) porte sur la création d'itinéraires de mobilité douce à travers la zone Industrielle de Givisiez, vouée à relier en plusieurs endroits la route Jo Siffert à la route du Château d'Affry. S'il était prévu que la réalisation de cet ouvrage soit achevée encore en 2021, les travaux ont pris du retard et ne seront finalement exécuté qu'en juillet 2023. Un décaissement est à prévoir au plus tôt en 2024.
- La mesure A du PA2 « Mise en œuvre d'une centrale de régulation du trafic » (650.522.75) a pour objectif de mettre en place un système qui permette de fluidifier le trafic en optimisant le volume de circulation automobile et de prioriser les TP sur les principaux axes d'entrée de l'agglomération fribourgeoise. Aucune dépense concrète n'est encore intervenue pour cette étude en 2021, toutefois des travaux ont été initiés en ce sens avant la fin de l'année déjà, et le projet doit se poursuivre en 2022.

## **7. Aménagement**

- L'élaboration du PA3 (790.509.04) et du PA4 (790.509.07) font l'objet d'explications au chapitre de la mobilité.
- L'étude relative à la vision globale des axes du PA3 (790.509.16) relève du paquet de mesures « 3U.01 coordination du développement urbanistique par axe ». Prolongeant l'étude initialement entreprise pour le cas spécifique de l'axe Marly-Pérolles, elle concerne les cinq axes non-couverts par cette dernière sous l'angle de la densification. Pour rappel, un crédit de CHF 200'000 avait été libéré par le Conseil pour cette mesure en sa séance du 28 F.02.2019 (voir le message 27 de la législature 2016-2021). Si l'étude avait pratiquement été achevée en 2020 déjà, des dépenses résiduelles de CHF 4'168 sont encore intervenues pour cet objet dans le courant de l'exercice sous revue. Aussi, en l'état du 31 décembre 2021, le coût final de ce projet s'élève à CHF 112'850, aboutissant à une sous-utilisation du crédit d'investissement précité.
- La mesure NP15 du PA3 « un arbre pour votre enfant » (790.522.19) a donné lieu à un ensemble de subventionnements, octroyés en 2021 aux communes ayant participé à la mesure par la plantation d'un arbre.

- La participation de *l'Agglomération* au projet Fribourg (ou)vert (790.522.04) n'a encore donné lieu à aucun versement effectif de *l'Agglomération* à la Ville de Fribourg. Le décompte final du projet étant actuellement en voie de finalisation par la Ville de Fribourg, le décaissement du subventionnement par *l'Agglomération* pourra intervenir dans le courant de 2022.
- Aucune dépense n'est survenue concernant la mesure 3NP.10 du PA3 relative à la promotion de la revitalisation de cours d'eau (790.522.21). En l'occurrence, l'objet qu'il était prévu de financer en 2021 au titre de cet objet portait sur une revitalisation du dernier tronçon de l'Heitiwilbach. Le projet de revitalisation a été réalisé tel que prévu. Le décompte final de la mesure n'a cependant pas encore été transmis à *l'Agglomération* par la commune, si bien qu'un décaissement n'a pas encore pu être opéré.
- La mesure 3NP.03 relative à la plantation d'arbres le long des axes structurants (790.522.22) n'a fait l'objet d'aucune dépense par *l'Agglomération* en 2021. En effet, si le projet a été réalisé tel que prévu sur le tronçon allant du pont de Pérolles jusqu'au giratoire de Grand-Pré, le décompte final de la mesure n'a cependant pas encore été transmis à *l'Agglomération* par la commune si bien qu'un décaissement n'a pas pu être opéré.
- Aucune dépense n'est intervenue en 2021 en lien avec la mise en œuvre de l'étude « Réseau espace vert » (790.522.23), en dépit de ce que prévoyait initialement le budget de l'exercice sous revue. En l'occurrence, des réflexions relatives à la mise en œuvre de cette étude ont été menées à l'interne, n'occasionnant jusqu'à présent pas de frais.

#### IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

**Le Comité propose, au Conseil, d'approuver les comptes de fonctionnement et les comptes d'investissement de *l'Agglomération* pour l'exercice 2021 selon les projets d'arrêté annexés.**

---

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Comité d'agglomération  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



René Schneuwly

Le Secrétaire général



Félicien Frossard

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021		Comptes / Rechnung 2020	
			Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
0	Administration		1 153 175.91	77 119.79	1 249 300.00	68 100.00	1 171 065.87	75 779.20
<b>10</b>	<b>Conseil d'agglomération et commissions</b>	<b>Agglomerationsrat und Kommissionen</b>	<b>78 617.30</b>		<b>83 400.00</b>		<b>45 595.53</b>	
010.300.00	Traitement et jetons du Conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates	27 317.00		32 000.00		11 900.00	
010.300.10	Jetons et frais de la Commission financière	Sitzungsgelder und Auslagen der Finanzkommission	5 850.00		7 300.00		4 200.00	
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	Sitzungsgelder und Auslagen der KRMU	7 000.00		9 800.00		4 700.00	
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	Sitzungsgelder und Auslagen des Ratsbüros	6 500.00		5 800.00		5 700.00	
010.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge, AHV, EO, ALV usw.					475.33	
010.310.20	Frais de publications	Veröffentlichungen	5 455.20		6 300.00		2 273.00	
010.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	16 561.30		12 600.00		8 521.70	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	Honorar des Revisionsorgans	9 933.80		7 600.00		7 825.50	
010.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter			2 000.00			
<b>11</b>	<b>Comité d'agglomération</b>	<b>Agglomerationsvorstand</b>	<b>113 794.70</b>		<b>120 200.00</b>		<b>119 212.76</b>	
011.300.00	Traitement et jetons du Comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstandes	102 650.00		100 000.00		107 012.50	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge, AHV, EO, ALV usw.	8 021.95		7 000.00		7 627.16	
011.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	3 122.75		13 200.00		4 573.10	
<b>20</b>	<b>Administration générale</b>	<b>Allgemeine Verwaltung</b>	<b>960 763.91</b>	<b>77 119.79</b>	<b>1 045 700.00</b>	<b>68 100.00</b>	<b>1 006 257.58</b>	<b>75 779.20</b>
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	457 990.86		466 900.00		455 123.96	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeberzulagen	3 785.45		2 100.00		3 240.00	
020.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	25 552.23		16 800.00			
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge, AHV, EO, ALV usw.	76 297.12		74 700.00		69 838.70	
020.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	82 682.89		83 500.00		78 581.74	
020.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	11 201.00		11 400.00		10 052.99	
020.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	9 468.66		12 000.00		14 420.00	
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	5 516.40		10 300.00		6 959.05	
020.310.21	Frais d'annonces	Inseratekosten	4 015.70		4 000.00			
020.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten	6 615.35		8 800.00		12 744.90	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021		Comptes / Rechnung 2020	
			Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
020.311.01	Equipements	Anlagen	3 626.45		15 600.00		24 898.80	
020.311.02	Mobilier de bureau	Büromobiliar	367.35		7 500.00		11 336.05	
020.312.00	Electricité	Strom	1 724.55		5 000.00		2 111.50	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und mobiliar	882.05		6 000.00		1 746.93	
020.315.01	Entretien des locaux	Unterhalt der Räumlichkeiten	26 887.85		16 300.00		29 098.30	
020.315.02	Maintenance informatique	Unterhalt EDV-Anlagen	25 928.06		26 000.00		33 226.45	
020.316.00	Loyer	Miete	98 880.00		98 900.00		99 010.00	
020.316.01	Location/leasing d'équipements	Miete/Leasing von Anlagen	24 148.90		24 000.00		16 817.25	
020.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	2 137.85		4 900.00		1 552.80	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	Verschiedene Versicherungen, Haftpflicht, Mobiliar usw.	1 896.60		2 500.00		1 602.60	
020.318.10	Frais administratifs ( ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Posttaxen, Telefon usw.)	17 177.90		25 000.00		14 017.05	
020.318.15	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	20 822.27		60 000.00		64 924.35	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigeühren	256.00		5 000.00			
020.318.50	Frais internet	Internetkosten	8 975.57		7 000.00		4 432.38	
020.318.60	Traductions	Übersetzungen	35 384.54		37 500.00		36 741.75	
020.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	842.75		14 000.00		8 214.45	
020.382.04	Attribution à provision de solde d'heures/vacances	Zuweisung an die Rückstellung für Überstunden- /Ferienguthaben	7 699.56				5 565.58	
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückzahlungen von Dritten und Versicherungen		8 056.35		0.00		11 169.30
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO)		30 920.11		30 100.00		28 968.74
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		33 681.72		33 300.00		31 431.38
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Assurances maladie et accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		4 461.61		4 700.00		4 209.78
<b>3</b>	<b>Culture</b>	<b>Kultur</b>	<b>2 489 861.74</b>	<b>38 794.29</b>	<b>2 576 200.00</b>	<b>31 900.00</b>	<b>2 459 815.99</b>	<b>38 905.89</b>
<b>300</b>	<b>Culture</b>	<b>Kultur</b>	<b>2 489 861.74</b>	<b>38 794.29</b>	<b>2 576 200.00</b>	<b>31 900.00</b>	<b>2 459 815.99</b>	<b>38 905.89</b>
300.300.00	Jetons et frais de la Commission culturelle	Sitzungsgelder und Auslagen der Kulturkommission	14 000.00		16 400.00		9 825.00	
300.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	121 765.24		122 800.00		119 596.26	
300.301.01	Allocations familiales / employeurs	Familien-/Arbeitgeberzulagen			3 600.00		600.00	
300.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	42 000.01		42 000.00		38 881.01	
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge, AHV, EO, ALV usw.	25 948.59		25 500.00		26 411.20	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021		Comptes / Rechnung 2020	
			Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
300.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	30 019.14		30 300.00		29 121.86	
300.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3 938.88		4 100.00		3 811.69	
300.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten			300.00			
300.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	4 164.50		10 000.00		2 957.55	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen	3 357.80		3 000.00		3 749.37	
300.318.10	Participation aux Assises de la culture	Beteiligung an der Kulturkonferenz «Assises de la Culture»			10 000.00			
300.318.20	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien			10 000.00			
300.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	734.45		1 000.00			
300.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	16 625.00		16 700.00		11 625.00	
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrfährige Subventionen	1 630 000.00		1 630 000.00		1 630 000.00	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	Jährliche und ausserordentliche Subventionen	563 650.00		560 500.00		568 200.00	
300.365.21	Participation à des manifestations de dimension nationale	Finanzielle Beteiligung für Projekte von nationaler Bedeutung	10 256.00		70 000.00			
300.365.25	Prix culturel à l'émergence	Kultureller Nachwuchsförderpreis	5 000.00		5 000.00			
300.365.50	Soutien à la CarteCulture	Unterstützung KulturLegi	15 000.00		15 000.00		15 000.00	
300.382.04	Attribution à provision de solde d'heures/vacances	Zuweisung an die Rückstellung für Überstunden-/Ferienguthaben	6 402.13				37.05	
300.419.00	Annulation de dette	Schuldenerlass	-3 000.00					
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO)		10 480.97		10 200.00		10 519.56
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		12 007.66		12 000.00		11 648.74
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1 674.66		1 700.00		1 620.59
300.452.10	Participation des communes non-membres	Anteile der Nichtmitgliedgemeinden		14 631.00		8 000.00		15 117.00
6	Mobilité	Mobilität	22 452 365.66	12 253 200.94	23 587 300.00	12 769 200.00	22 011 798.31	11 790 413.37
<b>650</b>	<b>Mobilité</b>	<b>Mobilität</b>	<b>22 452 365.66</b>	<b>12 253 200.94</b>	<b>23 587 300.00</b>	<b>12 769 200.00</b>	<b>22 011 798.31</b>	<b>11 790 413.37</b>
650.300.10	Jetons et frais de la Commission qualité	Sitzungsgelder und Auslagen der Qualitätskommission	540.00		1 400.00			
650.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	366 547.86		346 200.00		332 779.76	
650.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeberzulagen	2 400.00		1 500.00		1 440.00	
650.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	23 117.53		21 000.00		21 000.06	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021		Comptes / Rechnung 2020	
			Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge, AHV, EO, ALV usw.	61 742.41		56 700.00		56 228.81	
650.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	66 072.20		66 300.00		60 653.47	
650.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	8 155.28		8 500.00		7 404.27	
650.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten			1 000.00			
650.314.00	Mesures hors-investissement	Massnahmen ausserhalb Investitionen	-425.42		139 000.00		71 254.09	
650.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	4 985.65		17 200.00		3 622.45	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen	2 702.19		5 000.00		1 895.46	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	116 261.26		215 000.00		66 995.40	
650.318.20	Actions de sensibilisation	Sensibilisierungs-massnahmen			202 300.00		9 995.85	
650.318.50	Rémunération du prestataire de vente des abonnements P+R	Vergütung des Leistungserbringers für den P+R-Aboverkauf	13 300.00		15 000.00		13 300.00	
650.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	20 243.16		70 000.00		1 634.15	
650.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1 500.00		7 000.00		1 819.05	
650.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	745.00		600.00		445.00	
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	Leistungsvertrag mit Konzessionärin (TPF)	21 048 190.00		21 570 000.00		20 709 944.00	
650.364.05	Contrat de prestations au concessionnaire (Moonliner)	Leistungsvertrag mit Konzessionär (Moonliner)	12 801.00		12 800.00		12 801.00	
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	Konvention mit IVTFR (P+R)	138 780.48		77 500.00		91 728.20	
650.364.15	Contrat de prestation - vélos en libre-service (VLS)	Leistungsvertrag - Veloverleihsystem (VLS)	154 525.00		155 000.00		148 750.00	
650.365.01	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen	14 150.90		25 000.00		22 620.90	
650.382.04	Provision sur le solde excédentaire d'heures et de vacances	Rückstellung für Überstunden- und Ferienguthaben					183.19	
650.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	372 523.06		461 900.00		348 733.61	
650.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	23 508.10		111 400.00		26 569.59	
650.434.00	Taxes utilisation P+R (ventes d'abonnements)	Benutzungsgebühren P+R (Verkauf von Abonnements)		56 657.50		72 500.00		67 677.00
650.434.10	Taxes utilisation P+R (ventes horodateurs P+R communaux)	Benutzungsgebühren P+R (Verkauf am P+R-Gemeindeparkautomaten)		137 844.50		77 500.00		91 728.20
650.435.10	Prestations de la Commission qualité	Leistungen der Qualitätskommission		540.00		1 400.00		0.00

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021		Comptes / Rechnung 2020	
			Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO)		24 938.56		22 800.00		22 553.44
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		26 428.88		26 500.00		24 261.39
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		3 376.25		3 500.00		3 065.34
650.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		11 872 760.00		12 402 000.00		11 468 128.00
650.461.20	Subventions cantonales pour des études	Kantonale Subventionen für Studien		9 275.65		50 000.00		0.00
650.465.00	Participations de tiers	Beteiligung Dritter		113 000.00		113 000.00		113 000.00
650.482.04	diminution de provision de solde d'heures/vacances	Minderung der Rückstellung für Überstunden-/Ferienguthaben		8 379.60		0.00		0.00
<b>7</b>	<b>Aménagement et protection de l'environnement</b>	<b>Raumordnung und Umweltschutz</b>	<b>445 262.45</b>	<b>40 590.75</b>	<b>714 100.00</b>	<b>32 800.00</b>	<b>472 679.84</b>	<b>30 449.51</b>
<b>780</b>	<b>Protection de l'environnement</b>	<b>Umweltschutz</b>		<b>2 500.00</b>			<b>3 974.15</b>	
780.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien					3 974.15	
780.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		2 500.00		0.00		0.00
<b>790</b>	<b>Aménagement</b>	<b>Raumplanung</b>	<b>445 262.45</b>	<b>38 090.75</b>	<b>714 100.00</b>	<b>32 800.00</b>	<b>468 705.69</b>	<b>30 449.51</b>
790.300.10	Jetons et frais de la Commission qualité	Sitzungsgelder und Auslagen der Qualitätskommission	540.00		1 400.00			
790.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	194 504.50		196 100.00		200 949.55	
790.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	23 117.54		21 000.00		21 947.28	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge, AHV, EO, ALV usw.	34 482.18		33 600.00		35 426.63	
790.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	36 161.94		39 600.00		35 300.21	
790.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	4 947.24		5 200.00		5 041.94	
790.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten			1 000.00			
790.314.00	Mesures hors-investissement	Massnahmen ausserhalb investitionen			72 600.00			
790.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1 695.10		17 200.00		1 692.25	
790.318.00	Traductions	Übersetzungen	1 077.26		5 000.00		984.32	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	21 788.15		65 000.00		66 100.30	
790.318.20	Actions de sensibilisation	Sensibilisierungs-massnahmen	10 966.00		50 000.00		2 437.25	
790.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	193.85		20 000.00		2 641.50	
790.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1 500.00		7 000.00		1 819.05	
790.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	5 875.00		6 500.00		5 861.00	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021		Comptes / Rechnung 2020	
			Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
790.382.04	Attribution à provision de solde d'heures/vacances	Zuweisung an die Rückstellung für Überstunden-/Ferienguthaben					2 418.19	
790.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	107 047.24		164 000.00		83 527.71	
790.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	1 366.45		8 900.00		2 558.51	
790.435.10	Prestations de la Commission qualité	Leistungen der Qualitätskommission		540.00		1 400.00		0.00
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO)		13 927.80		13 500.00		14 209.66
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		14 464.78		15 800.00		14 120.09
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		2 081.90		2 100.00		2 119.76
790.452.20	Participation de communes membres	Anteile der Mitgliedsgemeinden		300.00		0.00		0.00
790.482.04	diminution de provision de solde d'heures/vacances	Minderung der Rückstellung für Überstunden-/Ferienguthaben		6 776.27		0.00		0.00
<b>8</b>	<b>Economie et Tourisme</b>	<b>Wirtschaft und Tourismus</b>	<b>925 213.19</b>	<b>82 219.13</b>	<b>951 100.00</b>	<b>71 200.00</b>	<b>857 872.74</b>	<b>48 111.48</b>
<b>830</b>	<b>Promotion touristique</b>	<b>Tourismusförderung</b>	<b>590 000.00</b>		<b>590 000.00</b>		<b>600 000.00</b>	
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region	590 000.00		590 000.00		590 000.00	
830.365.02	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen					10 000.00	
<b>840</b>	<b>Promotion économique</b>	<b>Wirtschaftsförderung</b>	<b>335 213.19</b>	<b>82 219.13</b>	<b>361 100.00</b>	<b>71 200.00</b>	<b>257 872.74</b>	<b>48 111.48</b>
840.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	126 102.03		127 200.00		123 933.64	
840.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	14 368.31		25 200.00		5 499.95	
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge, AHV, EO, ALV usw.	22 257.50		23 600.00		20 571.84	
840.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	26 379.72		28 400.00		23 671.31	
840.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3 378.59		3 800.00		3 094.87	
840.311.00	Matériel de bureau, normes, données	Büromaterial, Normen, Daten			500.00		522.75	
840.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1 941.93		2 000.00		50.00	
840.318.00	Traductions	Übersetzungen	737.75		3 000.00		1 130.85	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	18 741.13		25 000.00		18 341.30	
840.318.20	Actions de promotion économique	Aktionen der Wirtschaftsförderung	96 395.30		97 000.00		36 313.58	
840.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	385.02		4 000.00		2 790.98	
840.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	21 236.10		21 400.00		21 223.10	

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021		Comptes / Rechnung 2020	
			Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
840.382.04	Attribution à provision de solde d'heures/vacances	Zuweisung an die Rückstellung für Überstunden-/Ferienguthaben	3 289.81				728.57	
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO)		8 990.09		9 400.00		8 251.38
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		10 551.89		11 300.00		9 468.52
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1 436.45		1 500.00		1 314.45
840.451.00	Participation de la Préfecture	Beteiligung des Oberamts des Saanebezirks		0.00		0.00		3 047.00
840.452.20	Participations communales aux projets	Gemeindebeteiligungen an Projekten		0.00		0.00		2 030.13
840.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		16 000.00		16 000.00		16 000.00
840.469.10	Participations d'institutions privées	Beteiligung privater Institutionen		33 000.00		33 000.00		8 000.00
840.469.20	Participations de tiers	Beteiligung Dritter		12 240.70		0.00		0.00

Compte Konto	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021		Comptes / Rechnung 2020	
			Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
9	Finances	Finanzen	519 851.07	15 493 805.11	766 800.00	16 871 600.00	467 953.54	15 457 526.84
<b>940</b>	<b>Gérance de la fortune et des dettes</b>	<b>Vermögens- und Schuldenverwaltung</b>	<b>25 280.77</b>	<b>24 886.55</b>	<b>120 900.00</b>	<b>120 300.00</b>	<b>30 692.22</b>	<b>29 140.10</b>
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen	406.22		600.00		1 564.12	
940.322.00	Intérêt des dettes	Schuldzinsen	24 874.55		120 300.00		29 128.10	
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôt anticipé	Kapitalzinsen und Verechnungssteuer		12.00		0.00		12.00
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		24 874.55		120 300.00		29 128.10
<b>991</b>	<b>Participation des communes membres</b>	<b>Anteile der Mitgliedgemeinden</b>		<b>14 989 348.26</b>		<b>16 125 400.00</b>		<b>14 996 125.42</b>
991.452.01	Part d'Avry	Anteil Avry		242 970.16		269 388.00		241 232.72
991.452.02	Part de Belfaux	Anteil Belfaux		309 818.49		355 054.00		311 888.36
991.452.03	Part de Corminboeuf	Anteil Corminboeuf		324 973.21		362 063.00		311 334.13
991.452.04	Part de Düdingen	Anteil Düdingen		722 541.47		832 253.00		708 679.67
991.452.05	Part de Fribourg	Anteil Freiburg		8 701 884.98		9 225 277.00		8 753 914.26
991.452.06	Part de Givisiez	Anteil Givisiez		524 043.23		567 482.00		524 704.21
991.452.07	Part de Granges-Paccot	Anteil Granges-Paccot		635 137.83		686 577.00		630 046.47
991.452.08	Part de Marly	Anteil Marly		1 051 167.69		1 163 924.00		1 047 932.85
991.452.09	Part de Matran	Anteil Matran		198 264.22		218 969.00		199 679.56
991.452.10	Part de Villars-sur-Glâne	Anteil Villars-sur-Glâne		2 278 546.98		2 444 413.00		2 266 713.19
<b>998</b>	<b>Autres postes</b>	<b>Übrige Posten</b>	<b>494 570.30</b>	<b>479 570.30</b>	<b>645 900.00</b>	<b>625 900.00</b>	<b>437 261.32</b>	<b>432 261.32</b>
998.319.00	Dépenses non spécifiées	Nichtbestimmte Ausgaben	15 000.00		20 000.00		5 000.00	
998.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Mobilitätsstudien)	92 874.45		117 900.00		53 250.00	
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Raumplanungsstudien)	107 047.24		118 100.00		83 527.71	
998.330.40	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)	279 648.61		344 000.00		295 483.61	
998.330.50	Amortissements obligatoires (autres projets aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Raumplanungsprojekte)			45 900.00			
998.490.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnungen von Abschreibungen		479 570.30		625 900.00		432 261.32
<b>0</b>	<b>Administration</b>	<b>Verwaltung</b>	<b>1 153 175.91</b>	<b>77 119.79</b>	<b>1 249 300.00</b>	<b>68 100.00</b>	<b>1 171 065.87</b>	<b>75 779.20</b>
<b>3</b>	<b>Culture</b>	<b>Kultur</b>	<b>2 489 861.74</b>	<b>38 794.29</b>	<b>2 576 200.00</b>	<b>31 900.00</b>	<b>2 459 815.99</b>	<b>38 905.89</b>
<b>6</b>	<b>Mobilité</b>	<b>Mobilität</b>	<b>22 452 365.66</b>	<b>12 253 200.94</b>	<b>23 587 300.00</b>	<b>12 769 200.00</b>	<b>22 011 798.31</b>	<b>11 790 413.37</b>
<b>7</b>	<b>Aménagement et protection</b>	<b>Raumordnung und</b>	<b>445 262.45</b>	<b>40 590.75</b>	<b>714 100.00</b>	<b>32 800.00</b>	<b>472 679.84</b>	<b>30 449.51</b>
<b>8</b>	<b>Economie et Tourisme</b>	<b>Wirtschaft und Tourismus</b>	<b>925 213.19</b>	<b>82 219.13</b>	<b>951 100.00</b>	<b>71 200.00</b>	<b>857 872.74</b>	<b>48 111.48</b>
<b>9</b>	<b>Finances</b>	<b>Finanzen</b>	<b>519 851.07</b>	<b>15 493 805.11</b>	<b>766 800.00</b>	<b>16 871 600.00</b>	<b>467 953.54</b>	<b>15 457 526.84</b>
	<b>TOTALISATION</b>	<b>GESAMTTOTAL</b>	<b>27 985 730.02</b>	<b>27 985 730.01</b>	<b>29 844 800.00</b>	<b>29 844 800.00</b>	<b>27 441 186.29</b>	<b>27 441 186.29</b>

Compte Rechnung	Désignation Les investissements figurant en <i>bleu et en italique</i> correspondent à des projets qui, bien qu'ils aient été réalisés par les communes/sites concernées, sont encore en attente de conditions requises pour leur subventionnement par l'agglomération	Bezeichnung Die <i>bleu und kursiv</i> dargestellten Investitionen entsprechen Projekten, die – auch wenn sie von den betreffenden Standortgemeinden realisiert wurden – noch auf die erforderlichen Bedingungen für ihre Subventionierung durch die Agglomération warten	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021	
			Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen
<b>650</b>	<b>Mobilité</b>	<b>Mobilität</b>	<b>317 073.65</b>	<b>317 073.65</b>	<b>17 378 600.00</b>	<b>9 656 900.00</b>
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Investitionsausgaben</b>				
650.509.07	Projet d'agglomération de quatrième génération (PA4)	Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4)	164 472.25			
650.509.12	Offre réseau TP	Angebot ÖV-Netz	29 714.40		30 000.00	
650.509.226	Mesure PA4 de logistique urbaine	Massnahme AP4 der städtischen Logistik	0.00		200 000.00	
650.522.103	Mesure PA2 43.18 : réaménagement de la Hasterastrasse	Massnahme AP2 43.18: Neugestaltung der Hasterastrasse	0.00		67 600.00	
650.522.112	Mesure PA2 22.11 : aménagement d'un itinéraire alternatif piétons/vélos entre Jura et Givisiez	Massnahme AP2 22.11: Gestaltung eines alternativen Fussgänger- und Radwegs zwischen Jura und Givisiez	0.00		386 100.00	
650.522.132	Mesure PA2 11.14 : extension de l'électrification de la ligne 3	Massnahme AP2 11.14: Ausbau der Elektrifizierung der Linie 3	0.00		1 350 700.00	
650.522.148	Mesure PA3 3M.02.01 : requalification de l'axe de Marly - secteur Marly	Massnahme AP3 3M.02.01: Umqualifizierung der Achse Marly, Sektor Marly	0.00		316 900.00	
650.522.160	Mesure PA3 3M.03.02 : compartimentage du quartier Gambach	Massnahme AP3 3M.03.02: Kammerung des Gambach-Quartiers	0.00		165 400.00	
650.522.166	Mesure PA3 3M.03.08 : compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques	Massnahme AP3 3M.03.08: Kammerung der Route de la Vignettaz und der Route du Fort Saint-Jacques	0.00		43 300.00	
650.522.195	Mesure PA3 3M.07.13 : création de 3'000 places de parcs pour vélos	Massnahme AP3 3M.07.13: Schaffung von 3000 Veloabstellplätzen	0.00		1 080 000.00	
650.522.222	Sous-mesure PA2 23.01-2 : aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) à la gare de Givisiez (B+R)	Untermassnahme AP2 23.01-2: Gestaltung Velounterstände (mit Sicherheitssystem und Unwetterschutz) am Bahnhof Givisiez (B+R)	0.00		56 300.00	
650.522.41	Mesure PA2 11.09 : aménagement d'une voie bus sur le chemin des Pensionnats (direction gare) et priorisation TP au giratoire	Massnahme AP2 11.09: Gestaltung einer Busspur entlang des Chemin des Pensionnats (Richtung Bahnhof) und ÖV-Priorisierung beim Kreisel	0.00		144 800.00	
650.522.42	Mesure PA2 11.10-1 : réalisation de voies bus continues à l'entrée de Fribourg, entre Marly Grand-Pré et Pérolles (Fribourg) : tronçon Marly	Massnahme AP2 11.10-1: Realisierung von durchgehenden Busspuren am Eingang der Stadt Freiburg, zwischen Marly Grand-Pré und Pérolles (Freiburg), Abschnitt Marly	0.00		1 172 100.00	
650.522.46	Mesure PA2 21.07 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix	Massnahme AP2 21.07: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor, bei der Kreuzung Belle-Croix	0.00		510 600.00	
650.522.48	Mesure PA2 22.03 : aménagement de bandes cyclables sur la route de la Fonderie, section est	Massnahme AP2 22.03: Gestaltung von Radstreifen auf der Route de la Fonderie, Abschnitt Ost	0.00		227 400.00	
650.522.49	Mesure PA2 22.07 : aménagement pour les cycles (gabarit) sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne, secteur les Rochettes	Massnahme AP2 22.07: Gestaltung eines Radwegs (Profil) auf der Verbindung zur Dort-Verte in Villars-sur-Glâne, Abschnitt les Rochettes	0.00		166 200.00	
650.522.53	Mesure PA2 23.1 : aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux gares et haltes du réseau ferroviaire (B+R)	Massnahme AP2 23.1: Gestaltung von Velounterständen (mit Sicherheitssystem und Unwetterschutz) an den Bahnhöfen und Haltestellen des Eisenbahnnetzes (B+R)	0.00		53 700.00	
650.522.56	Mesure PA2 42.01 : aménagement d'un couloir de bus et de bandes cyclables sur la route de la Fonderie, section ouest	Massnahme AP2 42.01: Gestaltung einer Busspur und von Radstreifen auf der Route de la Fonderie, Abschnitt West	0.00		566 200.00	
650.522.57	Mesure PA2 43.09 : réaménagement de la traversée de la localité de Belfaux (VALTRALOC), phase 1	Massnahme AP2 43.09: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), Phase 1	0.00		1 640 400.00	
650.522.60	Mesure PA2 11.06 : aménagement d'un arrêt sur chaussée à l'arrêt Miséricorde (direction Givisiez/Torry) et d'une voie de bus (direction gare) sur la route du Jura	Massnahme AP2 11.06: Gestaltung einer Miséricorde-Haltestelle (Richtung Givisiez/Torry) und einer Busspur (Richtung Bahnhof) entlang der Route du Jura	0.00		74 300.00	
650.522.62	Mesure PA2 20.14 : réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons/vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Dudingén (TransAgglo), section Dudingén-Zelg	Massnahme AP2 20.14: Gestaltung der notwendigen Ergänzungen – Gemischter Fussgänger-/Radweg zwischen dem Bahnhof Dudingén (TransAgglo) und dem Grandfey-Viadukt, Sektion Dudingén-Zelg	0.00		4 142 100.00	
650.522.75	Mesure A (mise en oeuvre d'une centrale de régulation de trafic) du PA2	Massnahme A (Umsetzung einer Verkehrsleitzentrale) des AP2	0.00		100 000.00	
650.522.81	Mesure PA2 21.09 : réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais	Massnahme AP2 21.09: Realisierung von zwei Langsamverkehrsüberquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez, mit einem Zugang zum Perron	0.00		4 345 100.00	
650.522.87	Mesure PA2 20.10 : réalisation d'itinéraires mixtes piétons/vélos transversaux dans la ZI de Givisiez	Massnahme AP2 20.10: Realisierung von transversalen Fussgänger- und Fahrradwegen in der ZI Givisiez	0.00		594 300.00	
650.522.95	Mesure PA2 23.02 : aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de TP urbains	Massnahme AP2 23.02: Gestaltung von Velounterständen (mit Sicherheitssystem und Unwetterschutz) in der Nähe der Bildungs-, Arbeits- und Freizeitstandorte sowie der städtischen ÖV-Einrichtungen	0.00		45 100.00	
650.590.00	Export au bilan des recettes d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionerträge	122 687.00			
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Investitionerträge</b>				
650.660.41	Participation fédérale - sous-mesure PA2 11.09 : aménagement d'une voie bus sur le chemin des Pensionnats (direction gare) et priorisation TP au giratoire (rubrique 650.522.41)	Beteiligung des Bundes – Untermassnahme AP2 11.09: Gestaltung einer Busspur entlang des Chemin des Pensionnats (Richtung Bahnhof) und ÖV-Priorisierung beim Kreisel (Rubrik 650.522.41)		0.00		94 500.00
650.660.112	Participation fédérale - mesure PA2 22.11 : aménagement d'un itinéraire alternatif piétons/vélos entre Jura et Givisiez (rubrique 650.522.112)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 22.11: Gestaltung eines alternativen Fussgänger- und Radwegs zwischen Jura und Givisiez (Rubrik 650.522.112)		0.00		139 200.00
650.660.132	Participation fédérale - mesure PA2 11.14 : extension de l'électrification de la ligne 3, entre Jura (terminus actuel) et la halte de Givisiez (rubrique 650.522.132)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 11.14: Ausbau der Elektrifizierung der Linie 3 zwischen Jura (aktuelle Endstation) und dem Haltepunkt Givisiez (Rubrik 650.522.132)		0.00		990 400.00
650.660.148	Participation fédérale - mesure PA3 3M.02.01 : requalification de l'axe de Marly - secteur Marly (rubrique 650.522.148)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP3 3M.02.01: Umqualifizierung der Achse Marly, Sektor Marly (Rubrik 650.522.148)		0.00		222 200.00
650.660.160	Participation fédérale - mesure PA3 3M.03.02 : compartimentage du quartier Gambach (rubrique 650.522.160)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP3 3M.03.02: Kammerung des Gambach-Quartiers (Rubrik 650.522.160)		0.00		144 900.00
650.660.166	Participation fédérale - mesure PA3 3M.03.08 : compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques (rubrique 650.522.166)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP3 3M.03.08: Kammerung der Route de la Vignettaz und der Route du Fort Saint-Jacques (Rubrik 650.522.166)		0.00		28 700.00
650.660.195	Participation fédérale - mesure PA3 3M.07.13 : création de 3'000 places de parcs pour vélos (rubrique 650.522.195)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP3 3M.07.13: Schaffung von 3000 Veloabstellplätzen (Rubrik 650.522.195)		0.00		720 000.00
650.660.222	Participation fédérale - mesure PA2 23.01-2 : aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) à la gare de Givisiez (B+R) (rubrique 650.522.222)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 23.01-2: Gestaltung von Velounterständen (mit Sicherheitssystem und Unwetterschutz) am Bahnhof Givisiez (B+R) (Rubrik 650.522.222)		0.00		41 700.00
650.660.42	Participation fédérale - sous-mesure PA2 11.10-1 : réalisation de voies bus continues à l'entrée de Fribourg, entre Marly Grand-Pré et Pérolles (direction gare) : partie 1 / tronçon Marly (rubrique 650.522.42)	Beteiligung des Bundes – Untermassnahme AP2 11.10-1: Realisierung von durchgehenden Busspuren am Eingang der Stadt Freiburg, zwischen Marly Grand-Pré und Pérolles (Richtung Bahnhof): 1. Teil / Abschnitt Marly (Rubrik 650.522.42)		0.00		867 300.00
650.660.46	Participation fédérale - mesure PA2 21.07 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix (rubrique 650.522.46)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 21.07: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor, bei der Kreuzung Belle-Croix (Rubrik 650.522.46)		0.00		367 900.00
650.660.48	Participation fédérale - mesure PA2 22.03 : aménagement de bandes cyclables sur la route de la Fonderie, section est (rubrique 650.522.48)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 22.03: Gestaltung von Radstreifen auf der Route de la Fonderie, Abschnitt Ost (Rubrik 650.522.48)		0.00		164 500.00
650.660.49	Participation fédérale - mesure PA2 22.07 : aménagement pour les cycles (gabarit) sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne, secteur les Rochettes (rubrique 650.522.49)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 22.07: Gestaltung eines Radwegs (Profil) auf der Verbindung zur Dort-Verte in Villars-sur-Glâne, Abschnitt les Rochettes (Rubrik 650.522.49)		0.00		124 400.00
650.660.53	Participation fédérale - mesure PA2 23.01 : aménagement d'un abri-vélos B+R, halte Poya (rubrique 650.522.53)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 23.01: Gestaltung eines Velounterstands B+R, Haltestelle Poya (Rubrik 650.522.53)		0.00		38 200.00
650.660.56	Participation fédérale - mesure PA2 42.1 : aménagement d'un couloir bus et de bandes cyclables sur la route de la Fonderie, section ouest (rubrique 650.522.56)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 42.1: Gestaltung einer Busspur und von Radstreifen auf der Route de la Fonderie, Abschnitt West (Rubrik 650.522.56)		0.00		412 900.00
650.660.60	Participation fédérale - mesure PA2 11.06 : aménagement d'un arrêt sur chaussée à l'arrêt Miséricorde (direction Givisiez/Torry) et d'une voie bus (direction gare) sur la route du Jura (rubrique 650.522.60)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 11.06: Gestaltung einer Miséricorde-Haltestelle (Richtung Givisiez/Torry) und einer Busspur (Richtung Bahnhof) entlang der Route du Jura (Rubrik 650.522.60)		0.00		53 100.00
650.660.62	Participation fédérale - mesure PA2 20.14 : réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons/vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Dudingén (TransAgglo), section Dudingén-Zelg (rubrique 650.522.62)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 20.14: Gestaltung der notwendigen Ergänzungen zum gemischten Fussgänger-/Radweg zwischen dem Bahnhof Dudingén (TransAgglo) und dem Grandfey-Viadukt, Sektion Dudingén-Zelg (Rubrik 650.522.62)		0.00		1 531 100.00
650.660.81	Participation fédérale - mesure PA2 21.09 : réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais (rubrique 650.522.81)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 21.09: Realisierung von zwei Langsamverkehrsüberquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez, mit einem Zugang zum Perron (Rubrik 650.522.81)		0.00		1 872 800.00

Compte Rechnung	Désignation Les investissements figurant en <i>bleu et en italique</i> correspondent à des projets qui, bien qu'ils aient été réalisés par les communes/sites concernées, sont encore en attente de conditions requises pour leur subventionnement par l'agglomération	Bezeichnung Die <i>bleu und kursiv</i> dargestellten Investitionen entsprechen Projekten, die – auch wenn sie von den betreffenden Standortgemeinden realisiert wurden – noch auf die erforderlichen Bedingungen für ihre Subventionierung durch die Agglomeration warten	Comptes / Rechnung 2021		Budget / Voranschlag 2021	
			Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen
650.660.87	Participation fédérale - mesure PA2 20.10 : réalisation d'itinéraires mixtes piétons/vélos transversaux dans la ZI de Givisiez (rattachement vers les routes Jo-Siffert et Château d'Affry et leurs arrêts TP) (rubrique 650.522.87)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 20.10: Realisierung von transversalen Fussgänger- und Radwegen in der IZ Givisiez (Zubringerwege in Richtung der Route de Jo-Siffert und der Route du Château d'Affry sowie deren ÖV-Haltestellen) (Rubrik 650.522.87)		0.00		215 100.00
650.660.95	Participation fédérale - mesure PA2 23.02 : aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) (rubrique 650.522.95)	Beteiligung des Bundes – Massnahme AP2 23.02: Gestaltung von Velounterständen (mit Sicherheitssystem und Wetterschutz) (Rubrik 650.522.95)		0.00		33 300.00
650.661.07	Participation de la préfecture de la Sarine au projet de quatrième génération (PA4) / PDR	Beteiligung des Oberamts des Saanebezirks am Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4) / RP		122 887.00		
650.661.46	Participation cantonale - mesure PA2 21.07 : réalisation d'une passerelle mixte piétons/vélos sur la semi-autoroute entre Villars-Vert et Moncor, au carrefour de Belle-Croix (rubrique 650.522.46)	Kantonale Beteiligung – Massnahme AP2 21.07: Realisierung einer gemischten Überführung für Fussgänger und Fahrräder über die Autostrasse zwischen Villars-Vert und Moncor, bei der Kreuzung Belle-Croix (Rubrik 650.522.46)		0.00		41 100.00
650.661.49	Participation cantonale - mesure PA2 22.07 : aménagement pour les cycles (gabarit) sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne, secteur les Rochettes (rubrique 650.522.49)	Kantonale Beteiligung – Massnahme AP2 22.07: Gestaltung eines Radweges (Profil) auf der Verbindung zur Dort-Verte in Villars-sur-Glâne, Abschnitt Les Rochettes (Rubrik 650.522.49)		0.00		21 100.00
650.661.53	Participation cantonale - mesure PA2 23.1 : aménagement d'un abri-vélos B+R, halte Poya (rubrique 650.522.53)	Kantonale Beteiligung – Massnahme AP2 23.1: Gestaltung eines Velounterstands B+R, Haltestelle Poya (Rubrik 650.522.53)		0.00		4 700.00
650.661.57	Participation cantonale - mesure PA2 43.09 : réaménagement de la traversée de localité de Belfaux (VALTRALOC), phase 1 (rubrique 650.522.57)	Kantonale Beteiligung – Massnahme AP2 43.09: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), 1. Phase (Rubrik 650.522.57)		0.00		55 100.00
650.661.62	Participation cantonale - mesure PA2 20.14 : réalisation des compléments nécessaires à l'itinéraire mixte piétons/vélos entre le viaduc de Grandfey et la gare de Düringen (TransAgglo), section Düringen-Zelg (rubrique 650.522.62)	Kantonale Beteiligung – Massnahme AP2 20.14: Gestaltung der notwendigen Ergänzungen zum gemischten Fussgänger-/Radweg zwischen dem Bahnhof Düringen (TransAgglo) und dem Grandfey-Viadukt, Abschnitt Düringen-Zelg (Rubrik 650.522.62)		0.00		1 292 700.00
650.661.81	Participation cantonale - mesure PA2 21.09 : réalisation de deux franchissements de mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais (rubrique 650.522.81)	Kantonale Beteiligung – Massnahme AP2 21.09: Realisierung von zwei Langsamverkehrsüberquerungen der Gleise der Haltestelle Givisiez, mit einem Zugang zum Perron (Rubrik 650.522.81)		0.00		180 000.00
650.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		194 186.65		
<b>790</b>	<b>Aménagement</b>	<b>Raumordnung</b>	<b>293 364.26</b>	<b>293 364.26</b>	<b>988 300.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Investitionsausgaben</b>				
790.509.07	Projet d'agglomération de quatrième génération (PA4)	Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4)	164 472.41			
790.509.16	Concept "vision globale des axes PA3", phase 1 : potentiel de densification	Konzept "Gesamtvision der Achsen AP3", 1. Phase: Verdichtungspotenzial	4 168.00			
790.522.04	Fribourg (ou)wert	Freiraum Freiburg	0.00		540 000.00	
790.522.19	Mesure PA3 3NP.15 : action "un arbre pour votre enfant" (plantation d'arbres) (2017)	Massnahme AP3 3NL15: Aktion «Ein Baum – ein Kind» (Baumpflanzungen) (2017)	1 836.80			
790.522.21	Mesure 3NP.10 : promotion de la revitalisation de cours d'eau	Massnahme 3NL.10: Förderung der Revitalisierung von Fliessgewässern	0.00		82 500.00	
790.522.22	Mesure PA3 3NP.03 : plantation d'arbres le long des axes structurants / secteur port de Péroles jusqu'au giratoire Grand-Pré	Massnahme AP3 3NL.03: Baumpflanzungen entlang der Strukturierungachsen / Abschnitt Péroles-Brücke bis Grand-Pré-Kreisverkehr	0.00		265 800.00	
790.522.23	Mise en oeuvre de l'étude Réseau espace vert (dans la continuité de la mesure 3NP.01)	Umsetzung der Grünflächen-Netzwerkstudie (in Weiterführung der Massnahme 3NL.01)	0.00		100 000.00	
790.590.00	Export au bilan des recettes d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionserträge	122 887.05			
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Investitionserträge</b>				
790.661.07	Participation de la préfecture de la Sarine au projet de quatrième génération (PA4) / PDR	Beteiligung des Oberamts des Saanebezirks am Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4) / RP		122 887.05		
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		170 477.21		
<b>650</b>	<b>Mobilité</b>	<b>Mobilität</b>	<b>317 073.65</b>	<b>317 073.65</b>	<b>17 378 600.00</b>	<b>9 656 900.00</b>
<b>790</b>	<b>Aménagement</b>	<b>Raumordnung</b>	<b>293 364.26</b>	<b>293 364.26</b>	<b>988 300.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>TOTALISATION</b>	<b>GESAMTTOTAL</b>	<b>610 437.91</b>	<b>610 437.91</b>	<b>18 366 900.00</b>	<b>9 656 900.00</b>
	<b>Résultat</b>	<b>Ergebnis</b>		<b>0.00</b>		<b>8 710 000.00</b>

Compte Rechnung	Intitulés	Bezeichnungen	Etat au début de l'exercice / Stand zu Beginn des Rechnungsjahres	Augmentation Erhöhung	Diminution Abnahme	Etat à la fin de l'exercice / Stand am Ende des Rechnungsjahres
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>AKTIVEN</b>	<b>11 498 679.56</b>	<b>29 473 559.62</b>	<b>30 472 115.44</b>	<b>10 500 123.74</b>
100.00	Caisse	Kasse	140.75	500.00	159.90	<b>480.85</b>
102.00	Compte trésorerie BCF (25 01 173.944-05)	Kassenkonto FKB (25 01 173.944-05)	4 637 325.05	28 246 875.37	28 977 227.22	<b>3 906 973.20</b>
102.20	Compte d'investissement BCF (30 01 242.457-08)	Investitionskonto FKB (30 01 242.457-08)	871.90	90 000.00	81 023.25	<b>9 848.65</b>
102.50	Compte d'investissement UBS (260-100116.03 A)	Investitionskonto UBS (260-100116.03 A)	4 369.03	16 000.00	19 692.65	<b>676.38</b>
102.80	Compte d'investissement Raiffeisen (61039.91)	Investitionskonto Raiffeisen (61039.91)	33 380.30	510 007.80	527 863.50	<b>15 524.60</b>
112.00	Impôts anticipés	Verechnungssteuer	16.80	4.20	0.00	<b>21.00</b>
115.00	Autres débiteurs	Andere Debitoren	4 244.57	23 290.14	21 774.88	<b>5 759.83</b>
121.80	Part sociale Raiffeisen Frib. Est n. 12714	Anteilschein Raiffeisen Frib. Est Nr. 12714	200.00	0.00	0.00	<b>200.00</b>
139.10	Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	233 869.44	222 089.00	118 900.44	<b>337 058.00</b>
149.10	Etudes	Studien	1 220 983.38	362 956.31	445 824.99	<b>1 138 114.70</b>
162.00	Subventions d'investissement à des communes	Investitionssubventionen an Gemeinden	5 363 278.34	1 836.80	279 648.61	<b>5 085 466.53</b>
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>PASSIVEN</b>	<b>11 498 679.56</b>	<b>1 399 830.83</b>	<b>2 398 386.64</b>	<b>10 500 123.75</b>
<b>20</b>	<b>Fonds étrangers</b>	<b>Fremdkapital</b>	<b>11 228 811.60</b>	<b>1 399 830.83</b>	<b>2 398 386.64</b>	<b>10 230 255.79</b>
200.00	Créanciers	Gläubiger	402 186.44	422 883.89	174 026.28	<b>651 044.05</b>
221.21	Crédit d'investissement BCF (30 01 451.235-04)	Investitionsdarlehen FKB (30 01 451.235-04)	41 800.00	0.00	1 900.00	<b>39 900.00</b>
221.22	Crédit d'investissement BCF (30 01 451.234-07)	Investitionsdarlehen FKB (30 01 451.234-07)	286 000.00	0.00	78 000.00	<b>208 000.00</b>
221.50	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90P 0003)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90P 0003)	19 600.00	0.00	19 600.00	<b>0.00</b>
221.80	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.93)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.93)	1 494 739.30	0.00	190 000.00	<b>1 304 739.30</b>
221.81	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.37)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.37)	3 541 108.55	0.00	124 980.00	<b>3 416 128.55</b>
221.91	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.74)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.74)	17 762.75	0.00	17 762.75	<b>0.00</b>
221.92	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.89)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.89)	171 288.80	0.00	171 288.80	<b>0.00</b>
221.93	Crédit d'investissement Viteos SA	Investitionsdarlehen Viteos SA	3 530 000.00	0.00	0.00	<b>3 530 000.00</b>
240.04	Provision sur solde d'heures/vacances	Rückstellung für Überstunden-/Ferienguthaben	82 111.21	2 235.63	0.00	<b>84 346.84</b>
259.00	Passifs transitoires	Transitorische Passiven	1 637 406.36	974 711.31	1 620 828.81	<b>991 288.86</b>
282.10	Fonds culturel	Kulturfonds	4 808.19	0.00	0.00	<b>4 808.19</b>
<b>29</b>	<b>Fonds propres</b>	<b>Eigenkapital</b>	<b>269 867.96</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>269 867.96</b>
290.00	Fortune	Vermögen	269 867.96	0.00	0.00	<b>269 867.96</b>

**AGGLOMERATION DE FRIBOURG**  
**AGGLOMERATION FREIBURG**

---

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 21 août 2020 sur les agglomérations de l'Etat de Fribourg (LAgg ; RSF 140.2),
- la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo ; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo ; RSF 140.61)
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg adoptés par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvés le 24 juin 2019 par le Conseil d'Etat,

considérant :

- le message n° 11 du Comité d'agglomération du 14 avril 2022,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

**Article premier**

Les comptes de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2021 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 27'985'730.02
Total des recettes :	CHF 27'985'730.02

Fribourg, le 19 mai 2022

Au nom du Conseil d'agglomération  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Nicholas Creak

Félicien Frossard

**AGGLOMERATION DE FRIBOURG**  
**AGGLOMERATION FREIBURG**

---

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

v u :

- la loi du 21 août 2020 sur les agglomérations de l'Etat de Fribourg (LAgg ; RSF 140.2),
- la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo ; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo ; RSF 140.61)
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg adoptés par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvés le 24 juin 2019 par le Conseil d'Etat,

considérant :

- le message n° 11 du Comité d'agglomération du 14 avril 2022,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement,

arrête :

**Article premier**

Les comptes d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2021 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 610'437.91
Total des recettes :	CHF 610'437.91

Fribourg, le 19 mai 2022

Au nom du Conseil d'agglomération  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Nicholas Creak

Félicien Frossard